

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC SAINT MAXIMIN, ROND POINT MONT FLEURY RUE DE LA CROIX ROUGE 83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M, représentant de la société 3 SMB IMMO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 6 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 13530 TRETTS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Simon MATTERA	400	400 €
Mme Sabrina BARONI	300	300 €
M Sandro MATTERA	300	300 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 19 septembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

CIC Lyonnaise de Banque
Agence de Trets
30 Av. Jean Jaurès - 13530 Trets
Tél 04 42 99 00 00 (appel local non surtaxé)
✉ 18347@cic.fr

lu et approuvé